

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu le contrat quadriennal 2010-2013 conclu avec l'Université Paris-Sud le 24 mai 2011 approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UMR8617 intitulée « Institut d'astrophysique spatiale », dont le directeur est Monsieur Yves LANGEVIN ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à Monsieur Thierry APPOURCHAUX, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry APPOURCHAUX, délégation est donnée à Monsieur Laurent VERSTRAETE, professeur, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry APPOURCHAUX et de Monsieur Laurent VERSTRAETE, délégation est donnée à Madame Nicole LHERMITTE, ingénieure de recherche, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry APPOURCHAUX, de Monsieur Laurent VERSTRAETE et de Madame Nicole LHERMITTE, délégation est donnée à Madame Saliha HAMDJ, assistante ingénieure, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

La décision n° 121382DR04 du 01/06/2012 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 6

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

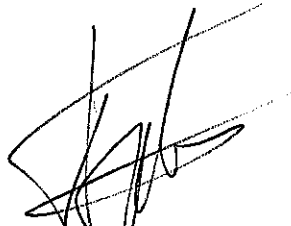
Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

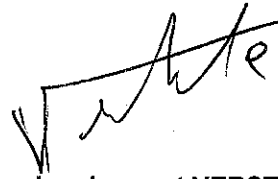
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} décembre 2012



Monsieur Yves LANGEVIN
Directeur de l'unité n° UMR8617



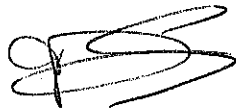
Monsieur Thierry APPOURCHAUX



Monsieur Laurent VERSTRAETE



Madame Nicole LHERMITTE



Madame Saliha HAMDİ